

Préambule :

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « Conditions Générales ») s'appliquent entre :

L'entreprise BFC Saddle Fitting, représentée par Pauline Catelin, ayant son siège social 1 impasse de l'abreuvoir 21610 Chaume et Courchamp et identifiée sous le numéro SIRET 884 114 372, joignable par mail à bfc.saddlefitting@gmail.com,
Ci-après le « Vendeur » ;

Et la personne physique ou morale effectuant tout achat de produits ou de prestations de service auprès de l'entreprise BFC Saddle Fitting,
Ci-après le « Client ».

L'entreprise BFC Saddle Fitting réalise des consultations de saddle fitting et des réparations d'articles en cuir (ci-après les « prestations de services ») et commercialise des produits liés à la pratique de sports équestres (ci-après les « produits »).

Article 1 : Définitions

« Client » : désigne le cocontractant du Vendeur.

« Prestations de service » : désigne les activités de vente de services ci-après : la consultation de saddle fitting incluant le conseil et les ajustements de la selle sur place ainsi que les réparations de produits en cuir ou liés à la pratique de sports équestre ou les ajustements de la selle effectués en atelier.

« Produits » : désigne l'ensemble des produits liés à la pratique de sports équestre proposés à la vente par le Vendeur.

Article 2 : Objet

Les présentes Conditions Générales régissent la vente de Prestations de services et de Produits par le Vendeur à ses Clients.

Les présentes Conditions Générales sont modifiables à tout moment par le Vendeur, sans préavis.

Article 3 : Acceptation des conditions générales de vente

Le Vendeur met à disposition de son Client les présentes Conditions Générales sur son site internet bfc.saddlefitting.fr. Dans le cas d'une Prestation de service (hors réparations en atelier), elles sont également disponibles au moment et pendant le rendez-vous ainsi qu'adossées au compte rendu délivré systématiquement à la fin de cette Prestation de service. Dans le cas d'une vente de Produit ou d'une Prestation de réparation en atelier, elles devront être signées et datées par le Client au moment de la commande ou bien envoyées avec le devis correspondant. Le Client s'engage donc à lire et à accepter sans réserve les présentes Conditions Générales mises à son entière disposition à tout moment.

Article 4 : Prix

Les prix des Prestations de services et des Produits sont exprimés en Euros et hors frais de déplacements ou de livraison.

Les frais de déplacements sont également exprimés en euros et font l'objet d'un barème kilométrique indiqué sur le site bfc.saddlefitting.fr rubrique « saddle fitting ». Les éventuels frais de livraison en euros sont refacturés au Client selon la tarification du transporteur choisis.

Article 5 : La consultation de saddle fitting

Article 5.1 : Objet

La consultation de saddle fitting a pour but de délivrer un conseil quant à la meilleure adaptation de la selle et de ses accessoires au cheval et au Client, dans la limite des contraintes exprimées par le Client, notamment budgétaires, et des contraintes techniques liées à la disponibilité et à l'existence des produits répondants aux critères conseillés sur le marché de la sellerie en France.

Le Vendeur a une obligation de moyen et s'engage à tout mettre en œuvre dans la limite de ses compétences et de ses connaissances pour répondre aux besoins de son Client mais ne garantit pas de fournir une solution au Client.

Article 5.2 : Autorisations et sécurité

Le Client, s'il n'est pas le propriétaire de l'équidé, devra demander l'autorisation au propriétaire légal de l'équidé.

Le Client, s'il est mineur, devra demander l'autorisation à son tuteur légal ou se faire représenter par lui.

La confirmation de la prise de rendez-vous implique et confirme que les autorisations précitées ont été demandées et confirmées positivement.

Pendant la durée de la consultation, le Client devra porter une tenue adéquate à la pratique de l'équitation de façon à côtoyer et manipuler un équidé en toute sécurité. Lors des essais montés, le Client a obligation de porter une bombe ou un casque répondant aux normes de sécurité en vigueur et l'équidé harnaché de façon à garantir son contrôle. Le Client devra tout mettre en œuvre pour réaliser l'ensemble de la consultation dans un espace sécurisé et adapté à la pratique de l'équitation.

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable si le Client ne satisfait pas ces obligations de sécurité. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre la consultation pour tout motif légitime.

Article 5.3 : La consultation de saddle fitting

Le Client doit communiquer au Vendeur toutes les informations utiles et de bonne foi permettant la bonne compréhension des besoins du Client. Les mesures prises et les conseils prodigués durant la consultation de saddle fitting sont valables seulement au moment du rendez-vous. Au vu de l'évolution morphologique régulière d'un équidé, ces mesures et conseils ne sont pas pérennes dans le temps mais répondent à la situation exposée et aux constatations faites lors du rendez-vous, c'est pourquoi, il est recommandé au Client de contacter le Vendeur pour réaliser et fixer des rendez-vous dans le cadre d'un suivi ou dès lors que le Client constate un changement ou en ressent le besoin. Le Vendeur ne pourra être tenu responsable du non suivi de ses recommandations par le Client ou d'une inadéquation de ses conseils ou de ses Produits suite à toute modification ou évolution de la situation initiale observée au cours du rendez-vous.

Article 6 : Commande et vente de produits

Le Client doit être en mesure de contracter légalement. Le Client se verra remettre un bon de commande indiquant les références et la quantité de chaque Produit dont il devra effectuer la vérification avant d'apposer sa signature pour accord. Une fois signée, la commande n'est plus modifiable par le Client.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande pour tout motif légitime.

Article 7 : La commande et vente de Produit en dehors des consultations de saddle fitting

Lors de la vente de Produits en dehors du cadre d'une consultation de saddle fitting, le Client doit s'assurer que le produit est en adéquation avec ses besoins et le Vendeur ne pourra être tenu responsable d'une erreur de modèle ou de taille étant donné que son conseil n'a pas été sollicité pour une consultation de saddle fitting.

Article 8 : Paiement et acompte

Concernant les Prestations de service, le paiement complet est exigible à la fin de la consultation de saddle fitting ou au moment de la réception du matériel réparé.

Concernant la vente de Produits, le paiement complet est exigible dès la livraison du Produit en main propre ou avant son envoi. Un acompte de 50 % est demandé pour tout Produit n'étant pas disponible à l'instant et nécessitant l'objet d'une commande auprès du fournisseur du Vendeur. La signature du bon de commande et le règlement de l'acompte font foi de l'engagement du Client à régler l'intégralité de la commande.

Les modes de paiement acceptés sont l'espèce, le chèque et le virement si la preuve en est apportée avant l'exécution de la Prestation de Service ou de la livraison du Produit.

Article 9 : Clause de réserve de propriété

Le Vendeur conserve la propriété des Produits jusqu'au paiement complet du Client.

Article 10 : Droit de rétractation

Selon l'article L.221-18 du Code de la consommation : « Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L.221-23 à L.221-25.

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L.221-4 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. »

Pour exercer son droit de rétractation, le Client devra contacter le Vendeur et exprimer clairement et de façon non équivoque sa demande. Dans ce cas, le prix du Produit lui sera remboursé à sa réception sous réserve de son état neuf et complet (emballage, étiquette, notices) afin qu'il puisse être recommercialisé. Le Client aura à ses frais le coût du retour du Produit selon l'article L.221-23.

Cependant, le droit de rétractation ne peut s'exercer sur les Produits personnalisables ou réalisés sur-mesure.

Article 11 : Livraison et délais

Les articles sont livrés exclusivement à l'adresse indiquée par le Client au moment de la commande ou remis en main propre sauf modification écrite du Client. Dans le cas de la vente d'une selle, le Client s'engage à tout mettre en œuvre afin que son cheval ne subisse pas de changement morphologique significatif entre la date de la consultation de saddle fitting et la livraison de la selle comme le maintien de son poids ou de son activité (liste non exhaustive). Dans le cas contraire, le Vendeur ne pourra être tenu responsable de l'inadéquation du Produit et pourra facturer au Client toute modification supplémentaire. Les délais de livraison communiqués sont ceux transmis par le fournisseur du Vendeur. Le Vendeur s'engage à informer son Client d'un éventuel retard et ne peut en être tenu responsable.

Article 12 : Garanties

Lors de la livraison du Produit, l'acheteur confirme par sa signature sur la facture finale que le produit est conforme à sa commande en ajoutant « reçu conforme le ... ».

Les Produits bénéficient de la garantie de leurs fabricants. En cas de problème avec le Produit, le Client doit en informer le Vendeur qui contactera le fabricant dans le cas où ce problème est pris en charge par la garantie du fabricant.

Dans le cas d'une mauvaise utilisation ou d'un mauvais entretien entraînant une usure anormale, une casse ou un dysfonctionnement du Produit, le Vendeur ne pourra en être tenu responsable.

Article 13 : Réclamation et litiges

Pour toute réclamation ou litige, le Client devra en informer en priorité le Vendeur par mail à l'adresse suivante : bfc.saddlefitting@gmail.com.

Article 14 : Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.